

Trame de projet de santé - Exemple de structuration

1- Composition de l'équipe

2- Historique du projet

3- Diagnostic territorial de santé

(Situation géographique, données territoriales, offre de soins et démographie médicale, caractéristiques et profil socio-économique de la population, indicateurs de santé, recours aux soins, dynamiques territoriale)

4- projet de santé

Quelques recommandations pour la rédaction :

- *Elaborer de **manière collective et concertée**, en impliquant l'ensemble des professionnels de santé de la structure.*
- *Construire des axes du projet de santé reflétant une **vision partagée par l'équipe, condition essentielle** pour l'implication à leur **mise en œuvre opérationnelle**.*
- *Choisir des axes suffisamment **ciblés pour permettre la mise en place d'actions concrètes, organisées et évaluables**, en évitant les thématiques trop larges au profit de problématiques précises (population, pathologie, parcours).*
- *Préciser les axes pour permettre un **déploiement en terme de parcours, suivi, coordination, éducation thérapeutique, lien avec des partenaires extérieurs, engagement sur de nouveaux métiers etc.** qui corresponde aux réalités de votre territoire.*
- ***Distinguer clairement les axes répondant aux besoins de santé du territoire des éléments relevant des modalités organisationnelles** (ex: accueil des étudiants, soins non programmés qui ne font pas l'objet d'une réponse à un besoin spécifique au territoire).*

Cette partie visera à présenter les axes de santé retenus pour travailler prioritairement. Le choix de nos axes repose sur des décisions concertées issus d'échanges de toute notre équipe autour du diagnostic territorial, de nos propres visions du territoire et de nos envies professionnelles.

Nous avons choisi les axes suivants :

Axe 1 - Périnatalité

Axe 2 - Addictologie

Axe 3 - Maladie chroniques

Axe 4 -

Chaque axe a vocation à être décliné en sous-parties ciblées (pathologie, population, parcours), en cohérence avec une prise en charge pluriprofessionnelle, afin de définir des

priorités opérationnelles. Les actions mises en oeuvre pourront inclure des protocoles, missions de santé publique, actions de formation ou de communication etc.

AXE 1 : Périnatalité

Pour chaque axe, l'équipe a défini le périmètre d'action et les sujets nécessitant un travail pluriprofessionnel.

Les suivants ont été désignés comme sous-parties de l'axe 1 :

- les troubles du neurodéveloppement (TND)
- l'accompagnement à la parentalité
- le suivi gynécologique
- la littératie en santé sexuelle

Voici ci-dessous, pour chacune de ces sous-parties, un descriptif des objectifs, actions à mettre en place, partenariats liés et professions de la MSP impliquées :

Objectifs	Actions à mettre en place		Partenariats / professions impliquées
1 . Faciliter le diagnostic et la prise en charge des TND	Améliorer le dépistage des TND par la formation de l'équipe et la création d'outils internes	Actions transverses : Mener des campagnes de sensibilisation ponctuelles ou continues (cf mission de santé publique) Formaliser des partenariats avec les PMI de la ville	<u>Partenariats :</u> . Plateformes de coordination et d'orientation (PCO) pour suspicion du TND chez les enfants . Centre médico-psychologique (CMP) et CMP pédagogique (CMPP) <u>Professions impliquées :</u> MG, orthophoniste, psychomotricienne
2 . Proposer un accompagnement à la parentalité	. Améliorer le dépistage des risques de mortalité infantile par la formation de l'équipe et la création d'outils internes . Participer aux actions du CLS sur la périnatalité suivantes : xxx . Participer au groupe de travail de la CPTS : xxx	Faire appel à de l'interprétariat Partager les connaissances de non professionnels de santé : groupes de parents, patients experts, association (Nom association parentalité sur le territoire)	<u>Partenariats :</u> CPTS CAMPS <u>Professions impliquées :</u> MG, orthophoniste, psychomotricienne
3 . Augmentation de l'adhésion au suivi gynécologique	Protocoliser des consultations en vue d'une harmonisation des prises en charge sur le sujet de santé sexuelle (dépistage, questionnaire, etc.) (cf Protocole)		<u>Partenariats :</u> . CPTS xxxx . PMI . collèges, lycées

(dépistage et contraception)			<u>Professions impliquées :</u> MG IDE
4 . Amélioration de la littératie en santé sexuelle	Monter un groupe sur la santé sexuelle avec la CPTS xxxx		<u>Partenariats :</u> écoles, collèges, lycées xxxx PMI CSS . Le CSS (Centre de santé sexuelle) de [ville] <u>Professions impliquées :</u> MG IDEL

AXE 2 : Addictologie

Nous avons désigné les sujets suivants comme sous-parties de l'axe "addictologie" nécessitant de faire l'objet d'un travail pluriprofessionnel au sein de la MSP :

- Protoxyde d'azote : dépistage et prise en charge
- Alcool et tabac : sevrage

Voici ci-dessous, pour chacune de ces sous-parties, un descriptif des objectifs, actions à mettre en place, partenariats liés et professions de la MSP impliquées :

Objectifs	Actions à mettre en place	Partenariats	Professions impliquées
1) Dépister, orienter et suivre les patients de moins de 26 ans addicts au protoxyde d'azote	- Recruter tous patients suivis à la MSP - Rédiger un questionnaire de dépistage intra-MSP - Orienter vers des consultations spécifiques ou vers un suivi médical - Organiser un système de consultations avancées avec l'Antenne du CSAPA xxx [ville] (travail avec le CSAPA sur ce projet en cours) - Faire des RCP thématiques en addictologie (2 par an)	CSAPA xxxx [ville] associations locales [noms], Consultation jeunes consommateurs [noms], Education nationale, professionnels du secteur : neurologue, orthophoniste, psychologue	Orthophoniste, médecins, infirmiers, sages-femmes
2) Dépister et suivre les patients addicts à l'alcool et au tabac	- Recruter tous patients suivis à la MSP - Créer et orienter vers des consultations dédiées médecin / IPA pour le dépistage - Développer le sevrage en ambulatoire avec les partenaires et des prestataires de services xxx - Organiser un système de consultations avancées avec l'antenne de xxxx du CSAPA	CSAPA xxxx [ville], SAMSAH [nom], groupe Alcooliques Anonymes [nom], autres associations locales, le prestataire [nom] pour le sevrage, Education nationale et	Médecins, infirmiers, sages-femmes, IPA

	[ville] (travail avec le CSAPA en cours) - Faire des RCP thématiques en addictologie (deux par an souhaitées) - Protocoliser le suivi (cf protocole)	professionnels du secteur : psychologue, gastroentérologue, pneumologue	
--	---	--	--

AXE 3 - Maladie chroniques

Nous avons désigné les maladies chroniques suivantes comme sous-parties de l'axe 1 nécessitant de faire l'objet d'un travail pluriprofessionnel au sein de la MSP :

-
-
-

Les axes suivants du projet de santé sont à développer sur le même modèle (éviter plus de quatre axes).

5- Organisation pluriprofessionnelle

5.1. Organisation professionnelle

5.1.1. Organisation managériale et gouvernance

5.1.1.1. Co-gérance

5.1.1.2. Référents thématiques et groupes de travail

5.1.1.3. Fonction de coordination

5.1.2. Organisation administrative et fonctionnelle

5.1.2.1. Accompagnement par la FémasIF

5.1.2.2. Processus de décision

5.1.2.3. Secrétariat

5.1.2.4. Autres postes

5.1.3. Formation pluriprofessionnelle et stages

5.2. Organisation de la prise en charge :

5.2.1. Accessibilité et continuité des soins

5.2.2. Coordination interne des soins

(protocoles, implication des patients)

5.2.2.1. Assistant médical

5.2.2.2. Les différents types de réunions pluriprofessionnelles

5.2.2.3. Le SIP et autres outils numériques

5.2.2.4. Autres

Missions de santé publique (en complément de celles décrits dans le projet de soin : [Trame Fiche ARS IDF Missions de santé publique](#))

Missions sociales de la MSP : Médiation, accès aux droits, partenariats pour l'accès universel aux soins etc.

5.2.3. Actions innovantes de la MSP

5.2.4. Coordination externe des soins

6. Structuration juridique

Description du montage juridique de la structure et de l'articulation si co-existence de plusieurs formes (SISA, SCM etc.)

-Statuts joints au projet de santé

7. Projet immobilier

Présentation et échéances du projet immobilier, accessibilité, plan des locaux, répartition des espaces, statuts SCI si existante, lien avec le bailleur ou la collectivité, financement annexe 7 protocole ARS-URPS)

8. Équilibre économique

Budget pluriannuel de la structure, ressources/ dépenses (charges) et clés de répartition

Le projet de santé est signé à minima par l'ensemble des professionnels membres de la MSP et peut être signé par toute personne impliquée dans le projet de santé
--